



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

## La direction SNCF et un DET étaient convoqués en correctionnelle à Lyon le 16 avril suite aux accidents mortels à l'Équipement : SUD-Rail s'est constitué partie civile !

Jeudi 16 avril 2015, la direction SNCF et le DET de l'époque étaient convoqués pour rendre des comptes devant le Tribunal Correctionnel de Lyon suite à l'accident mortel de Loïc Bugelli, un agent de la voie, heurté par un train lors d'un chantier de nuit à Lyon Part-Dieu le 29 mars 2012.

Ce début d'année 2012 avait été particulièrement meurtrier à la SNCF avec 4 accidents mortels dans les premiers mois de l'année, dont deux sur la Région de Lyon. Cet accident mettait clairement en cause la responsabilité de la direction et de sa politique dans la diminution critique de la sécurité sur les chantiers à l'Équipement.

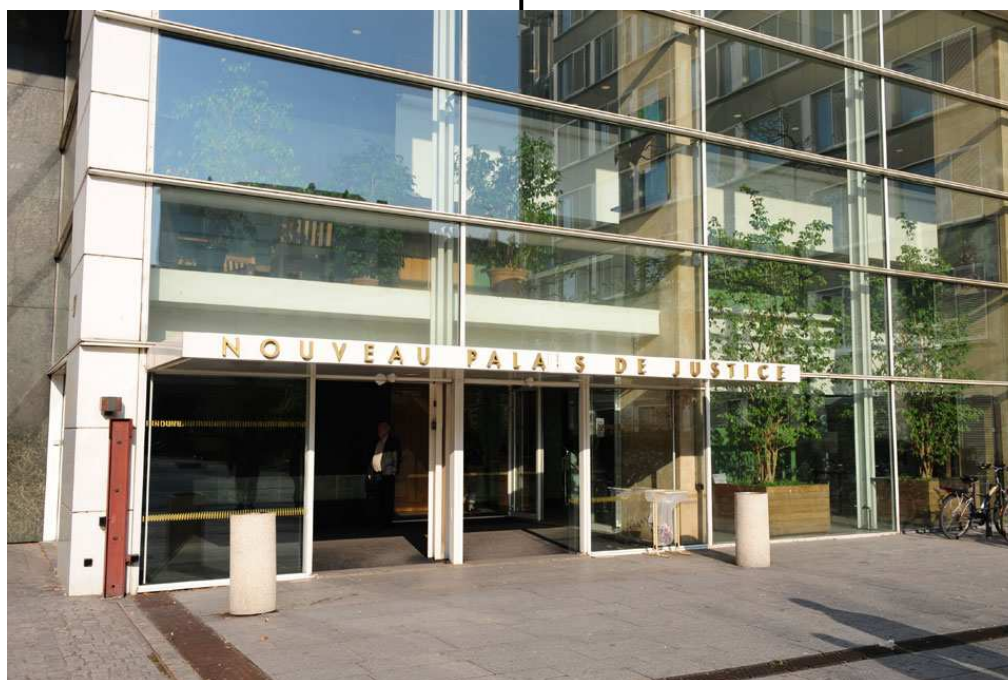
Cela est d'autant plus grave que la direction n'avait pas pris les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des cheminots, des chantiers et des circulations, et ce malgré la multiplication des mises en garde de la part du syndicat SUD-Rail depuis plusieurs années, et ce au plus niveau de l'entreprise. Et tout particulièrement sur le secteur concerné où les représentants du personnel SUD-Rail n'avaient eu de cesse d'alerter la direction suite à une série d'incidents ou de quasi-accidents et notamment le heurt d'un TGV par une grue à Lyon St Clair en 2010. Suite à cet accident grave un rapport d'expertise avait pourtant dressé un constat alarmant sur les conditions de déroulement des chantiers à la SNCF.

La direction avait alors cherché à minimiser les

faits, le DET allant jusqu'à dire à l'époque que l'accident n'était pas grave car il n'y avait eu « *ni blessés, ni morts* » !!!

Cette attitude de banalisation du danger et des risques a directement conduit à cet accident tragique mais les responsabilités sont aussi à chercher au plus haut de l'entreprise chez ceux qui organisent la casse programmée de l'Équipement depuis des années.

L'accident de Brétigny est aussi la conséquence de cette politique de réduction des coûts à tous prix qui ne permet plus aux cheminots de l'Équipement de travailler en sécurité et de garantir la sécurité du Réseau Ferré National.



La direction SNCF doit aujourd'hui rendre des comptes et assumer ses responsabilités autrement qu'en cherchant à faire porter le chapeau aux équipes de terrain ou à l'encadrement de proximité en cas d'accident.

Aujourd'hui la situation reste extrêmement préoccupante et SUD-Rail demande que l'Etat et la SNCF donne enfin les moyens aux cheminots pour assurer la sécurité du Réseau ferroviaire national sans craindre pour leur santé et leur vie !

Devant la chambre correctionnelle de Lyon, ce 16 avril, la SNCF a demandé en début d'audience le renvoi de l'affaire. Le juge a renvoyé l'audience au 29 octobre !

SUD-Rail tiendra évidemment les cheminots informés des suites...

LE FER SOLIDAIRE

# Une direction hors la Loi qui méprise les décisions de justice !

Les condamnations s'accumulent contre la direction SNCF et .... Elle ne respecte pas les décisions de justice pour autant !

**Condamnés pour délit de marchandage :** Les patrons de la SNCF et de sa filiale Itiremia viennent d'être condamnés pour délit de marchandage par le TGI de Paris, concernant les activités des « services en gares ». Le tribunal a prononcé une amende de 150 000 € contre la SNCF et 40 € contre Itirémia.

**Condamnés pour non respect des 52 repos doubles :** plusieurs centaines de condamnations pour non respect des 52 RP doubles... et elle continue de ne pas respecter cette règle pourtant claire dans le RH0077 ! SUD-Rail qui gère ces dossiers des 52 repos doubles ne laissera pas la direction s'asseoir sur la réglementation du travail et continuera de porter en justice, avec les agents concernés, chaque nouvelle infraction à ce point du règlement.

**Condamnés pour non versement des IMC :** Lorsque qu'un agent au titre 1 du RH0077 est modifié de son roulement ou de sa journée commandée, il y a lieu de verser à l'agent une IMC (Indemnité de Modification de Commande) et ce quelle que soit la modification de commande, y compris si elle n'impacte pas les horaires initiaux. La aussi, la direction refuse d'appliquer sa propre réglementation. Elle a été condamnée en Appel, en Cour de Cassation puis à nouveau en Appel et malgré cela, la direction décide de ne toujours pas l'appliquer ainsi !

**En justice, ignorer volontairement les jurisprudences s'appelle faire de la « résistance abusive » !**

**Est-ce la prochaine étape : faire condamner les patrons de la SNCF pour résistance abusive ???**

**MORALISER LE CAPITALISME**

**LEÇON N°1 : N'UTILISER QUE DES PETITES COUPURES POUR ALLUMER LES CIGARES**



**Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :**

**[www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)**





# Coup de projecteur sur les Activités Sociales et culturelles du CE

## Le bio arrive dans les assiettes des cheminots.

Puisque la gestion des cantines reste pour l'instant du domaine du CE, comme vous le savez, **SUD-Rail a poussé pour privilégier les produits locaux et bio dans les cantines, avec mise en place immédiate sur Perrache.**

Cette décision était mise au vote lors du bureau de CE d'avril :

**SUD-Rail, CGT et UNSA ont voté POUR.**

**La CFDT a voté CONTRE.**

Les produits bio seront étiquetés afin de faciliter leur visibilité.

## Les chèques-vacances vous attendent !

Pour rappel, **SUD-Rail a œuvré et obtenu que le budget affecté aux chèques-vacances soit maintenu et que la part affectée aux tranches les plus basses soient augmentée.**

Cette décision était mise au vote lors du bureau de CE d'avril :

**SUD-Rail, CGT, UNSA, CFDT ont voté POUR.**

Les demandes de chèques-vacances vous attendent dans les antennes du CE.

**Nous en profitons pour rappeler que SUD-Rail a aussi permis que dès la rentrée de septembre, les cheminots prenant des licences dans des associations sportives se verront rembourser une partie de leur licence par le CE.**

## Le conflit continue dans les gares lyonnaises...

Déjà 2 jours de grève fin mars, puis 2 jours le week-end dernier... et les agents de l'EEV Lyon seront à nouveau mobilisés ces vendredi 24 et samedi 25 avril contre la réorganisation des accueils de Perrache et part-Dieu !

Cette réorganisation est dénuée de bon sens et a été pondue par des dirigeants du fond de leur bureau, qui ne semblent absolument pas connaître les attentes des usagers !

Car il s'agit d'un recul énorme du service offert aux usagers puisque pour exemple, depuis le début du mois le bureau d'accueil de Perrache est fermé à certaines périodes de la journée, des Personnes à Mobilité Réduite restent sur le carreau, et on observe des situations ingérables dans les 2 gares de Perrache et Part Dieu.

Mais puisque la seule obsession de nos dirigeants semble être de supprimer des emplois : de ce point de vue là c'est réussi puisque ce sont 20 emplois qui volent en éclats dans le cadre de cette réorganisation !

En attendant, le conflit est parti pour s'encre dans la durée... car les agents de l'EEV Lyon sont déterminés !



## **La résistance est en marche aux ateliers d'Oullins !**

Après avoir manifesté dernièrement devant la direction régionale et s'être vus envoyés les CRS par la directrice de région, les cheminots oullinois organisaient le 9 avril un rassemblement unitaire sur leur site pour affirmer leur opposition à la fermeture des ateliers.



L'objectif de la SNCF nous paraît clair : fermer les ateliers d'Oullins pour réaliser une opération juteuse en supprimant 800 emplois et en faisant de la spéculation immobilière. En effet, le site d'Oullins (*150 ans d'histoire du mouvement ouvrier, de savoir faire, de résistance*) d'une superficie de 19 hectares, le métro et le train s'arrêtant à une centaine de mètres, est convoité par les promoteurs immobiliers.

Dans le même sens, le 16 avril, la direction de la filière nationale du Matériel a annoncé la fermeture du Technicentre de Romilly (*Champagne-Ardenne*). Là-bas aussi, ce sont 500 cheminots qui sont menacés !

2 Technicentres Industriels différents mais la même annonce et les mêmes catastrophes pour les salariés !

SUD-Rail, avec les cheminots oullinois, continuera d'organiser des initiatives contre les projets de la direction !



# Après la journée d'action du 9 avril..

## Elargissons la mobilisation !



Face à un gouvernement qui s'est spécialisé dans les reculs sociaux et qui semble être le bras armé du Medef, il était important que les salariés de tous les secteurs professionnels relèvent la tête et se mobilisent à nouveau ensemble.

Ce fut le cas le 9 avril dernier avec des grèves et manifestations partout à travers la France.

Photo du cortège SUD-Solidaires lors de la manif du 9 avril dans les rues de Lyon.

**Combien de temps, les salariés vont-ils encore accepter d'être les dindons de la farce ? Combien de temps vont-ils supporter que les patrons, actionnaires et banquiers se frottent les mains ?**

Au-delà des discours, les chiffres sont parlants :

**Les richesses continuent à s'accumuler dans les poches des actionnaires : 56 milliards versés en dividende pour ceux du CAC 40 en 2014, c'est plus de 30 % en un an.**

S'ajoutent les cadeaux du gouvernement comme le pacte de responsabilité ou le CICE (*crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi*) qui ne permettent la création d'aucun emploi et plombent les comptes de la protection sociale.

**SUD-Solidaires appelle les salariés à reprendre leur destin en mains et à se saisir de toutes les opportunités proposées par les organisations syndicales pour mettre un terme à cette situation injuste et insupportable !**



## **SUD-Solidaires remporte les élections chez Rhône-Express**

3 mois après s'être implanté chez Rhône-Express (**Tram-Train assurant la liaison Part Dieu - Aéroport St Exupéry**), SUD-Solidaires remporte les élections professionnelles.

Le 15 avril, les salariés de cette société étaient appelés aux urnes pour élire leurs nouveaux délégués du personnel. **Avec 4 élus sur 6, SUD-Solidaires ressort majoritaire des urnes.**

La CFDT représentée jusqu'alors disparaît, la CGT recule fortement et ne conserve que 2 élus sur les 4 qu'elle avait auparavant.

**Nouveau paysage syndical chez Rhône-Express : 4 élus SUD-Solidaires, 2 élus CGT.**

Les salariés des transports sont de plus en plus nombreux à se reconnaître dans le syndicalisme SUD-Solidaires...